



INNOVER
C'EST COLLABORER!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LA MRC DE CHARLEVOIX INVESTIT 77 137 \$ DANS TROIS PROJETS SUR SON TERRITOIRE

Baie-Saint-Paul, le 8 novembre 2023 – Le Conseil de la MRC de Charlevoix est fier d'accorder 77 137 \$ à trois projets grâce au Fonds Projets spéciaux et au Fonds éolien de développement régional de la MRC de Charlevoix.

Tourisme Charlevoix souhaite déployer un nouveau programme d'accompagnement personnalisé et de formations d'entreprises du secteur touristique sur le marketing numérique. Les entreprises touristiques de la région auront tout en main pour demeurer compétitives et à l'avant-garde des tendances numériques du moment. La MRC de Charlevoix est fière de contribuer financièrement à la première cohorte pour les entreprises touristiques en accordant 3 000 \$ avec son Fonds Projets spéciaux. Les entreprises intéressées sont invitées à communiquer avec l'équipe de Tourisme Charlevoix.

Projets financés par le fonds de soutien au développement régional (redevances éoliennes) dans le domaine du loisir municipal :

- **Municipalité de Saint-Urbain** : octroi d'une aide financière de 20 849 \$ pour la poursuite du développement du sentier récréatif de la Haute du Gouffre, situé en bordure de la rivière du Gouffre. Ce projet comprend notamment l'aménagement de sentiers, la construction d'infrastructures d'accueil et l'ajout de signalisation. Ce projet est estimé à 300 000 \$.
- **Municipalité de L'Isle-aux-Coudres** : octroi d'une aide financière de 53 288 \$ pour financer la construction d'un garage permettant d'abriter la zamboni qui sera utilisée pour faciliter l'entretien de la patinoire extérieure, un projet estimé à près de 59 000 \$.

Le Fonds Projets spéciaux vise à stimuler la diversification des projets en plus d'être un levier pour les projets porteurs et innovants. Il est financé à même le Fonds régions et ruralité (FRR) octroyé par le Secrétariat de la Capitale-Nationale. Il peut servir de complément au financement d'études de pré faisabilité, d'analyse ou de faisabilité, mais également soutenir une démarche exploratoire et favoriser le développement de nouveaux marchés pour supporter l'économie et l'emploi dans la MRC de Charlevoix.

Fonds éolien de développement régional de la MRC de Charlevoix

Le Conseil des maires a tenu à préciser que les investissements à même les redevances du Parc éolien de la rivière du Moulin sont affectés au financement de projets à caractère régional, ces contributions n'ont donc aucune incidence sur les taxes municipales et n'impliquent aucune charge financière des municipalités locales.

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6902
ascallon@mrccharlevoix.ca